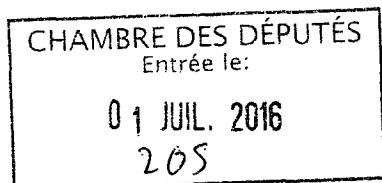


Heure de questions du 5 juillet 2016

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2016



Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre
des Députés

LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser lors de l'heure de questions du mardi 5 juillet 2016 une question orale à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse concernant les élèves intellectuellement précoces.

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

André BAULER
Député



9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu